

## DEBAT NATIONAL POUR L'ECOLE

**Deux réunions se sont déroulées :  
Jeudi 04/12 et Samedi 06/12/2003**

**Le Jeudi : les questions 7 et 10 ont été abordées  
Le Samedi : les questions 6 et 13 ont été abordées**

### A - REUNION du Jeudi 04/12/2003 (- 50 personnes)

Animateur : Mr. BRAMI (Proviseur Honoraire)

### QUESTION N° 10 : Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?

Mr. BRAMI rappelle aux participants les modalités actuelles du processus ainsi que les différentes étapes de l'orientation.

#### Constat pour notre Lycée :

- a) trop d'élèves (20 à 50 % dans certaines sections) sont orienté par défaut.
- b) Trois causes majeures :
  - si les étapes de l'orientation se déroulent normalement, l'affectation ne suit pas toujours les vœux d'orientation des élèves (ex. en LP : vente, carrières sanitaires et sociales, esthétique, mécanique auto, sont très demandées et le nombre de place d'accueil est contingenté).  
Ce premier constat engendre un débat sur le thème : "faut-il tenir compte, dans la construction du projet d'orientation de l'élève, de ces contraintes liées au nombre de places d'accueil dans les lycées et également (assez souvent même) des flux souhaités par le monde du travail en ce qui concerne l'insertion professionnelle ?  
Une faible majorité pense que oui, mais alors l'orientation devient une sélection. Il faut donc, dès l'entrée au Collège informer les élèves des filières "porteuses" et des filières "complètement bouchées".  
Par ailleurs, certains pensent que lors des étapes de l'orientation les COP sont trop à l'écoute des élèves et ne tiennent pas assez compte des capacités réelles de l'élève par rapport à leurs choix d'orientation.  
Dans ces situations le Professeur Principal qui représente l'équipe pédagogique est souvent désavoué.
  - Beaucoup de familles négligent les choix d'orientation (voire ne s'en occupe absolument pas) afin de privilégier le secteur géographique.  
Dans notre Lycée, un nombre assez important d'élèves habitent Gentilly ou Arcueil et ces derniers (ainsi que leurs familles) considèrent comme "normal" d'être scolarisés dans leur ville.  
Par ailleurs, ayant une filière unique dans le département (entretien des textiles) on constate qu'un nombre également important d'élèves démissionne après 15 j / 3 semaines de classe, car ils trouvent les transports trop contraignants.  
Là aussi, les choix d'orientation sont gravement remis en cause.
  - Au niveau de l'orientation fin de 3<sup>ème</sup> :
    - pourquoi sont-ce les élèves en difficulté, voire grande difficulté, qui sont systématiquement orientés en LP ?  
Cela d'ailleurs rejoint la question n° 2 (revalorisation de la voie professionnelle).
    - les affectations tardives du mois de Septembre (parfois jusqu'au vacances de Toussaint), ne s'effectuent plus sur des choix d'orientation, mais en fonction des places disponibles dans les Lycées.

Les familles, pressées par divers organismes (CAF, transfert de bourse, allocations spécifiques...) acceptent la place proposée car pour elles il est vital que l'enfant soit scolarisé (quitte à s'absenter du Lycée dans les 8 jours qui suivent l'affectation).

Que devient, dans cette situation, le choix d'orientation ?

Plusieurs participants (notamment des enseignants) pensent que lors de l'orientation les difficultés de la filière ainsi que la durée des études ne sont pas assez expliquées aux élèves.

Exemple : pour des élèves orientés en 2de professionnelle Métiers de la Comptabilité, il faut pratiquement envisager 6 années d'études : 2 ans de BEP - 2 ans de Bac. Pro. ou Bac. STT - 2 ans de BTS -.

En effet, dans cette filière exigeante, il devient de plus en plus difficile d'entrer dans le monde du travail avec un diplôme de niveau IV.

De même, on ne tient pas assez compte des compétences et des capacités des jeunes.

Il serait nécessaire de dissuader très tôt certains souhaits d'orientation (4<sup>ème</sup> de Collège), afin d'éviter que des élèves s'engagent soit dans des voies sans issue pour eux, soit se retrouvent éconduits au dernier moment faute de résultats scolaires suffisants. (exemple : dans le district de notre Lycée : 93 élèves possédant le BEP Carrières Sanitaires et Sociales se retrouvent sans solution à la rentrée 2003, les places ouvertes dans les FCIL étant contingentes et la 1<sup>ère</sup> d'adaptation SMS n'étant pas une poursuite d'études naturelle du BEP).

Un participant Professeur se demande si l'image négative que l'on a de l'orientation n'est pas due aux finalités économiques qui les sous-tendent ?

Mr. BRAMI : c'est une bonne question. Doit-on, en effet, adapter les élèves aux demandes économiques ou laisser libre les élèves de leurs vœux ? L'orientation est d'abord liée aux examens, cependant, il faut tenir compte de l'aptitude de l'élève, de son souhait et aussi de la demande du monde économique. L'orientation peut paraître ainsi comme un moyen de régulation. On constate également une réticence très nette des familles et des élèves vers une orientation en BEP 1 an. (exemple : cette année au 15/07/03 la classe de 1 BEP 1 Compta était pleine (18 places). A la rentrée, nous avons constaté que 7 élèves avaient négocié avec leur Lycée d'origine un redoublement de la classe de 2de GT.

Par ailleurs, des Baccalauréats Professionnels en 3 ans se sont ouverts à titre expérimental et l'on constate très peu de souhaits d'orientation vers cette nouvelle formule. Est-ce dû à un déficit d'information ?

Proposition : des personnes qualifiées (ébéniste, carreleur, relieur, charpentier, etc...) devraient dès la classe de 5<sup>ème</sup> faire des interventions dans les Collèges, afin de faire mieux connaître leurs métiers. Cela contribuerait peut-être à faire naître des vocations et à stopper l'orientation "par l'échec" au Lycée Professionnel.

Orientation, nous le verrons lors du débat suivant, qui donne une image négative du Lycée Professionnel et contribue largement à le dévaloriser aux yeux des familles.

### **CONCLUSIONS : PROPOSITIONS :**

- arrêter de faire de l'orientation sans parler des possibilités d'affectation (options en 2de GT / spécialités de BEP). Il faut donc continger certaines orientations.
- faire mieux connaître aux jeunes Collégiens l'originalité et les bons débouchés de certaines filières.
- trouver une structure alternative au Lycée Professionnel, afin de ne plus orienter vers ce dernier des élèves majoritairement en situation d'échec (voire pour un nombre grandissant, d'a-scolaires).

## **QUESTION N° 7 : Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?**

Mr. BRAMI brosse aux participants les différentes étapes et les diplômes de la voie professionnelle. CAP - BEP - BAC. PRO. - BP - BTS et évoque la licence professionnelle.

Constat dans notre établissement et dans beaucoup d'autres en Ile de France :

1. les élèves sont orientés en trop grande majorité, dans certaines filières, par défaut. On retrouve en Secrétariat les élèves non affectés en Carrières Sanitaires et Sociales, en Comptabilité les élèves non affectés en Vente, etc...
2. comme évoqué dans la question précédente, un certain nombre d'élèves choisit la proximité géographique.
3. dans le courant de Septembre et d'Octobre les affectations par les IA ne se font plus en fonction des vœux, mais en fonction des places disponibles restantes dans les Lycées Professionnels.
4. le niveau des élèves orientés est globalement faible, voire très faible. Parallèlement les exigences des référentiels des diplômes de l'enseignement professionnel sont assez hautes. Il devient de plus en plus difficile pour les Professeurs, de traiter complètement en 2 ans ces référentiels.
5. le Contrôle en Cours de Formation est également évoqué : on évalue les élèves que sur les parties étudiées du référentiel.
6. le LP, compte tenu des profils des élèves qui y sont orientés, est en train de se «ghettoiser». Son image de marque est mauvaise dans l'opinion publique.

Dans notre Académie, beaucoup de Lycées sont polyvalents et possèdent des sections professionnelles.

Les élèves qui fréquentent ces établissements se sentent valorisés par la cohabitation avec les élèves du Lycée Général et Technologique.

Beaucoup de personnes disent toujours «LEP» ce qui aux yeux des élèves qui fréquentent le LP à une connotation péjorative.

Combien de Parents «intriguent» pour un redoublement de 2de GT plutôt qu'une orientation en BEP 1 an.

De même, le manque de demandes pour les BAC. PRO. en 3 ans : les familles veulent éviter le LP.

7. Les incivilités, les incidents relatés par les médias se déroulent souvent en LP.
8. Le manque d'intérêt des filles pour les filières industrielles. Ces dernières ont une image passéiste des ateliers de production et des métiers à compétences techniques (par exemple : bureaux d'études) n'ont jamais réservé aux femmes un rôle valorisant (ne serait-ce que par le salaire toujours inférieur de + 20 % par rapport à celui des hommes).
9. L'image de l'entreprise continue à dater du XIXème siècle et la plupart des médias grand public présentent négativement l'industrie. Ils accordent une importance particulière aux licenciements dans les secteurs industriels (or ce secteur n'est pas le seul touché) et aux risques industriels.
10. Les déceptions de plus en plus fréquentes lors de la recherche de stages (périodes de formation en entreprise). La nature et les conditions de prise en charge des séquences (notamment le tutorat) diffèrent considérablement d'une entreprise à l'autre. Rares sont les entreprises (pour les niveaux V et IV) qui acceptent de «jouer leur rôle» de formateur en acceptant de partager avec l'enseignant la responsabilité «pédagogique» de la période de formation.

## **CONCLUSIONS : PROPOSITIONS :**

- le Lycée Professionnel doit évoluer. Il est évident que la généralisation des Lycées des Métiers doit se poursuivre.
- il ne faut absolument plus que le LP soit le réceptacle naturel des élèves en grandes difficultés scolaires (cela souvent doublé de comportements a-scolaires).
- L'âge trop avancé de certains élèves (22 ans voire plus en Tle BAC. PRO.) qui implique un «petit boulot» ou un véritable emploi parallèlement au Lycée, d'où un absentéisme récurrent chez un très grand nombre d'élèves.
- Les médias (par les chaînes de télévision nationales FR2 – FR3 – FR5) doivent plus souvent valoriser la voie professionnelle par la diffusion de reportages montrant des réussites.

### **B – REUNION du Samedi 06/12/2003 (- 50 personnes)**

Animatrices : Mme GENDREAU (Chef de Travaux),  
Mme VIONNET (Professeur d'Arts Appliqués)

### **QUESTION N° 6 : Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves**

Nous constatons que certains élèves arrivent en 6<sup>ème</sup> au Collège sans savoir lire. Ils franchissent toutes les classes sans une remise en question et ceci parfois jusqu'en classe de 1<sup>ère</sup>. Ce qui est grave aujourd'hui c'est de s'apercevoir que 15 000 élèves quittent le système scolaire sans diplôme et surtout sans qualification chaque année.

L'école éprouve de grandes difficultés (le Collège et le Lycée) pour s'adapter aux élèves qui ne maîtrise pas la langue française.

On peut confondre les mots, mais certains de nos élèves sont incapables de prendre un papier, un crayon et d'écrire. Très peu de nos élèves utilisent le «français» comme langue de dialogue en dehors du Lycée.

Nous connaissons actuellement cette situation avec nos élèves de 1<sup>ère</sup> année de CAP «Entretien des Articles Textiles en Entreprises Artisanales». Elles sont pleines de bonne volonté et sont prêtes à apprendre. Afin de les aider, l'équipe pédagogique a mis en place un tutorat, c'est-à-dire un Professeur référent par élève. Elles ont accueilli cette idée avec enthousiasme «enfin vous allez vous occuper de nous».

Toute l'équipe pédagogique va donc se mobiliser. Il va falloir trouver des plages horaires dans l'emploi du temps. Mais comment allons-nous pouvoir gérer les autres classes ?

Mise à part ce problème de compréhension, nous avons des élèves qui présentent des troubles comportementaux, notamment de suractivité.

L'équipe pédagogique a opté pour la mise en place d'une heure de concertation mensuelle pour les 3 classes les plus difficiles de l'établissement. Mais ce temps est pris sur la D.H.G. C'est un choix.

Il est bien dommage qu'il ne soit pas prévu dans les référentiels, un temps de concertation.

On nous demande de préparer des élèves à un examen, sans tenir compte de leurs profils.

Nous avons principalement des élèves en grande difficulté sociale. Certains dorment dans des «squats», ne mangent pas, n'ont pas un minimum d'hygiène de vie. Est-ce à l'école de prendre en charge ces problèmes quotidiens ?

- Les méthodes pédagogiques pour s'adapter aux profils de nos élèves, nous les connaissons, mais face à ces problèmes extrascolaires en tant qu'enseignant, nous n'avons pas forcément les aptitudes et compétences nécessaires. Nous n'avons pas été formé pour cela.

Un Professeur expliquait que durant une heure de cours, elle avait été obligée de régler un problème d'ordre personnel durant 45 minutes. Est-ce le rôle de l'enseignant ?

- Le bilan de cette situation fait apparaître que les élèves qui sont à leur place dans l'établissement scolaire sont marginalisés.

Nous sommes aussi confrontés au manque de responsabilité de la part des parents face aux études et à l'avenir de leurs enfants (Certaines familles préfèrent que l'élève ne se présente pas le jour de son examen, afin de recevoir le Plombier !).

### **QUESTION N° 13 – Comment prendre en charge des élèves en grande difficulté ?**

#### *I - Comment repérer et prévenir la grande difficulté scolaire ?*

Il n'est pas facile pour des parents d'admettre que leurs enfant présentent des difficultés scolaires.

L'école donne une image très négative de ces enfants en difficultés.

La difficulté est synonyme d'échec scolaire.

Tout parent, n'a pas envie d'entendre que son enfant a besoin d'un traitement particulier.

Le corps enseignant se heurte à cette non acceptation de la part des familles, face aux difficultés rencontrées par certains élèves.

De plus, ces parent n'acceptent pas l'orientation proposée vers d'autres filières de formation et ils préfèrent envoyer leurs enfants vers les classes souhaitées, même si ces derniers échouent ; quitte à redoubler même si cette année supplémentaire se termine de nouveau par un échec.

L'école est aussi responsable de l'image qu'elle donne. Par exemple, dès l'école maternelle, lorsque des parents s'intéressent au suivi scolaire de leurs enfants, cette démarche, n'est pas toujours bien perçue de la part des enseignants. Ce n'est pas l'affaire des parents, mais celui de l'école.

Après avoir placé l'élève au centre du système l'on se tourne maintenant vers les savoirs.

Si on veut avoir la rigueur de continuer à y mettre le savoir, on doit avoir les mêmes exigences quelque soit l'école à laquelle on appartient.

Dans les écoles d'élite, les enseignants ne sont pas différents. Mais c'est bien par rapport à la population, à l'état d'esprit des parents que la différence se fait.

Les enseignants s'adaptent à l'école là où ils exercent.

En Lycée Professionnel, on nous a demandé d'avoir une vision positive des choses.

De ce fait, les élèves se font des illusions sur leurs niveaux et ne peuvent l'affronter réellement.

#### *II – Faut-il un enseignement spécialisé pour les élèves en grande difficulté ?*

- Les élèves qui sont orientés en Lycée Professionnel ont souvent connu des situations d'échec scolaire. Afin de les motiver et leur redonner le goût d'apprendre, on met en place une pédagogie de la réussite en les sur notant. On s'adapte par humanité en trichant. Mais cette politique à pour conséquence que l'élève même en difficulté obtient des résultats satisfaisants et passe ainsi en classe supérieur, chaque année, sans que l'on se pose la question de la valeur de la notation attribuée.

- Peut-être faut-il évaluer de temps en temps d'une façon positive un élève qui est constamment en situation d'échec. Il y a un moment où il faut adopter un enseignement spécialisé.

Pour gérer ces difficultés, nous ne disposons pas suffisamment de temps. Nous constatons que les périodes de formation en entreprises sont de plus en plus longues. Par exemple, le CAP «Entretien des Articles Textiles en Entreprises Artisanales» qui se préparait en trois ans, est dispensé sur deux années de formation avec 12 semaines en entreprises.

Quand, ces élèves en difficulté, peuvent-ils apprendre à lire et à écrire ?

### III – Faut-il mettre en place un rythme d'apprentissage adapté aux élèves en grande difficulté ?

Faut-il accepter le verdict de la grande difficulté ? Les élèves issus de SEGPA entre directement en Lycée Professionnel sans préparation. Pour certains élèves, la démarche est possible, mais pour la majorité d'entre eux, il serait nécessaire d'instaurer une année supplémentaire de transition.

- Les élèves de SEGPA passent le CFG. Un très grand nombre d'entre eux ne le réussissent pas. Les classes de 3<sup>ème</sup> d'insertion vont être supprimées et l'on va les remplacer par les 3<sup>ème</sup> de projet professionnel ; or, ces élèves devront alors se présenter au Brevet des Collèges et de plus ils ne seront plus orientés vers un CAP, mais vers un BEP, c'est-à-dire entrer en classe de 2<sup>ème</sup> professionnelle. D'où notre inquiétude pour ces élèves qui sont déjà en grande difficulté. Par ce changement d'orientation on est en train d'aggraver leur situation.

### IV –

En vivant au quotidien auprès d'une majorité d'élèves en échec scolaire, on s'aperçoit de plus en plus que nos jeunes collègues enseignants ne pensent pas réaliser toute leur carrière dans l'enseignement.

Aussi les médias donnent une image négative des métiers. Par conséquent, nos élèves n'imaginent pas faire autre chose aujourd'hui que chanteur, animateur de télé, voire footballeur. Ils vivent mal leur orientation du fait du manque de valorisation des Métiers de l'Enseignement Technique (image véhiculée par les médias)

L'attractivité de la formation c'est la profession qui doit la donner.

Nos élèves sont en difficulté sociale avant tout. Ils vivent de façon très précaire dès qu'ils quittent l'école.

Malheureusement l'école ne peut pas résoudre tous ces problèmes. Ces missions ne relèvent pas de la responsabilité de l'école.

Nous sommes en mesure de gérer les difficultés scolaires mais pas celle de l'ordre social.

### Est-ce le rôle de l'école ?

L'information sur les Toxicomanies, le code de la route, le planning familial, etc... ; c'est dans le cadre de l'école que l'on peut faire ces informations. Le temps scolaire est ainsi consacré à cela alors que la mission première de l'école est d'apprendre aux élèves un métier.

La mise en place de tous ces apprentissages extrascolaires doivent être enseignés en dehors de l'école.

### V - Faut-il reconnaître à l'équipe éducative une plus grande autonomie pour lutter contre le grand échec scolaire

Dans le cadre de l'autonomie du projet d'établissement, notre Lycée a opté pour retirer 5 H de la DHG pour les concertations. On a également fait le choix d'attribuer 3 H de dessin à la Formation Complémentaire « Rénovation et Entretien des Costumes de Théâtre ». On aurait pu faire autre chose. Pour lutter contre l'échec scolaire, on fait des choix.

Il faut certainement plus de temps pour concerter, mais pas plus de moyen en postes d'enseignants, ni en dédoublement des classes.

L'idée de donner une plus grande autonomie, peut signifier l'idée d'une décentralisation, c'est-à-dire mettre l'école sous la tutelle des régions.

## **En conclusion**

### **Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté**

- Question cruelle, car elle nous culpabilise. On a l'impression de nous dire qu'il faudrait s'y prendre autrement et mieux pour y arriver. On a le sentiment d'être remis en question.
- Il est clair que de mettre tous les élèves en difficulté ensemble, fabrique des ghettos. Ces élèves de CAP par exemple qui ont 35 H de cours, auquel il faut ajouter les temps de transports ; pour certains on arrive à 50 H en dehors de leur domicile.  
Pour des élèves en difficulté, c'est trop ! Il faut obligatoirement qu'un certain nombre de mesures soient envisagées en dehors de l'école.
- De part leurs difficultés (retards, absentéisme non justifié, devoirs non faits ou non rendus, etc...). Les seuls remèdes mis en place sont les sanctions. Hors ces problèmes comportementaux, devraient être réglés autrement que par des sanctions disciplinaires

## **PROPOSITIONS = REMEDES**

### **I – Comment repérer et prévenir la grande difficulté scolaire ?**

- Il faudrait avoir des moyens de détection à tous les niveaux de la scolarité et dans toutes les matières enseignées.

Ce dépistage permettrait très tôt de déceler les lacunes rencontrées par les élèves et ainsi de pouvoir mettre en place des dispositifs de rattrapage (modules, cours supplémentaires, etc...).

Comme nous l'avons évoqué auparavant, la grande difficulté scolaire est due principalement à une grande difficulté sociale en Lycée Professionnel.

Cette difficulté, se détecte principalement par un taux d'absentéisme, voire même par une situation d'abandon de certains élèves.

Les interventions de l'Infirmière et de l'Assistante Sociale sont primordiales pour palier à ces constats d'échec en relation avec la Communauté Educative.

### **II – Faut-il un enseignement spécialisé pour les élèves en grande difficulté ?**

- Nous constatons que les élèves se font des illusions sur leurs niveaux ou ne veulent pas l'affronter. Nous proposons un retour aux évaluations dans toutes les matières d'une façon régulière et juste par rapport aux exigences du référentiel. Ce qui permettrait le contrôle des acquis. Actuellement trop d'élèves n'étudient pas leurs cours en dehors de l'école. Il faut leur ré inculquer la notion d'apprendre.

### III – Faut-il mettre en place un rythme d'apprentissage adapté aux élèves en grande difficulté ?

- Les élèves de SEGPA qui évoluent dans une structure très protégée du fait du faible effectif se retrouvent en Lycée Professionnel dans une classe de 20 élèves sans transition. Seulement 10 % peuvent s'adapter. Il faut impérativement mettre en place une classe intermédiaire c'est-à-dire instaurer une année supplémentaire.

Cette année permettrait d'étudier les enseignements fondamentaux (savoir lire, écrire, compter) et d'éviter ainsi que les élèves non francophones soient parachutés en 1<sup>ère</sup> année de CAP.

Une année d'apprentissage sans l'objectif de préparation à un examen. Les enseignants sont démunis face à ce public car ils ne peuvent dispenser leurs matières à des élèves qui ne comprennent pas le français.

Dans l'Académie de Versailles, cette année de transition est prévue pour les élèves de CAP réservés. Pourquoi n'y aurait-il pas une harmonisation des formations dans une même région ?

- Pour des élèves a-scolaires, il faut maintenir les classes à projet professionnel qui permettent aux élèves sous forme de stages en entreprises de pouvoir trouver leurs orientations (alternance – Collège hors des murs) tout en étant rattachés au Lycée.